

Bilan de compétences – Formule Confort

Objectifs du bilan de compétences

- Analyser sa personnalité, ses valeurs, ses centres d'intérêt, ses qualités.
- Identifier ses atouts en termes de savoir-faire, savoir-être et ses motivations afin de mieux les valoriser.
- Développer une vision claire de ses aspirations professionnelles et découvrir de nouvelles opportunités.
- Définir vos objectifs professionnels et élaborer un plan d'action.

« Le curieux paradoxe est que, lorsque je m'accepte tel que je suis, alors je peux changer. » Carl Roger

Présentiel ou distanciel



Tarif : 1 800 €

(Net de TVA)



18 heures (durée entre 2 et 3 mois)

France entière



Dans vos locaux ou dans un lieu propice à la confidentialité.



Délai d'accès : 2 semaines

▪ **Adaptation du programme sur mesure** 

Approche personnalisée

Chaque personne est unique, c'est pourquoi Infini RH propose un accompagnement sur mesure, adapté aux besoins et à la situation de chacun. Grâce à une écoute attentive et des outils professionnels, consultant et bénéficiaire travaillerons ensemble pour atteindre les objectifs professionnels et donner vie au projet professionnel du bénéficiaire.

Cette approche répond au cadre réglementaire (article L.6313-10 du Code du Travail).

Programme du bilan de compétences

Entretien préalable

1. Phase préliminaire – Accueil et préparation

- Comprendre vos motivations et vos aspirations professionnelles.
- Clarifier les attentes et les objectifs spécifiques du bilan de compétences.
- Établir une relation de confiance et définir les modalités pratiques de l'accompagnement.

2. Phase d'investigation – Connaissance de soi et exploration

- Apprendre à mieux vous connaître : votre personnalité, vos valeurs, vos besoins, vos qualités.
- Analyser vos compétences techniques, comportementales et personnelles.
- Explorer vos intérêts professionnels et vos motivations.
- Identifier les pistes de reconversion, de formation ou d'évolution professionnelle.

3. Phase de conclusion

- Analyser les résultats du bilan de compétences et en tirer des conclusions.
- Définir un projet professionnel réaliste et aligné avec vos compétences et vos aspirations.
- Élaborer un plan d'action détaillé pour mettre en œuvre votre projet professionnel.

Entretien à 6 mois

Pour qui ? Comment le financer ?

- **Salarié du secteur privé et agent de la fonction publique** : financé par l'employeur ou l'administration, par le CPF ou par un financement personnel. Demande de congé possible.
- **Travailleur indépendant** : financé par l'association AGEFICE (pour les commerçants) ou chambre régionale de métier et de l'artisanat (pour les artisans), par le CPF ou par un financement personnel.
- **Demandeur d'emploi** : financé avec l'Aide Individuelle à La Formation (AIF-Pôle emploi), par le CPF ou par un financement personnel.

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Alternance entre entretiens individuels (présentiel ou distanciel) et travail personnel :

- Entretien préalable : l'objectif est de faire connaissance, de comprendre vos attentes et vos objectifs professionnels, ainsi que d'évaluer la pertinence d'un bilan de compétences pour le bénéficiaire. Il dure 30 à 45 minutes, il est gratuit et sans engagement ;
- Tests psychométriques via la plateforme « Central test », pour lesquels Infini RH détient une habilitation (Profil Pro 2, Motivation +, Vocation) ;
- Exercices, questionnaires, outils, etc. ;
- Un livret d'accueil et un accès à un ensemble de ressources en ligne sera remis au bénéficiaire ;
- Un document de synthèse et de résultats détaillés sera remis à la fin du bilan de compétences ;
- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid ;
- Entretien à 6 mois après la fin du bilan de compétences : il vise à faire le point sur l'avancement du projet professionnel élaboré, il offre l'occasion de réévaluer les objectifs, de résoudre les éventuels obstacles et de renforcer l'engagement dans le processus d'évolution professionnelle.

Accessibilité

Accompagnement individualisé possible par notre référente handicap. Nous vous remercions de nous indiquer un handicap éventuel en amont du bilan de compétences.

Profil de notre consultante

Cindy LO RÉ

Consultante pratique du bilan de compétences certifiée CP FFP (Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle) par APC RH & Formation.

Coach professionnelle certifiée par l'Institut de Coaching International accréditée par l'ICF (International Coach Federation).

Consultante et formatrice RH certifiée par la CCI « exercer la mission de formateur en entreprise ».

« J'ai à cœur de vous accompagner vers une démarche de réflexion personnelle et professionnelle. Ensemble nous allons travailler une méthodologie orientée prise de conscience, changement et actions. Grâce à mes années d'expérience dans le domaine des Ressources Humaines, mon accompagnement va vous permettre de mieux vous connaître, de capitaliser vos compétences et vous sentir plus serein dans l'identification de votre nouveau projet professionnel ».

Pour en savoir plus sur le bilan de compétences :

<https://infini-rh.fr/bilan-de-competences/>

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>